

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Nouveaux cours en ligne offerts pour appuyer
les travailleuses et travailleurs et leurs employeurs**

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 20 février 2025. – Forte du succès remporté par les cinq premiers cours qu'elle a lancés il y a moins d'un an, la Commission des accidents du travail (CAT) a le plaisir d'annoncer l'ajout de trois nouveaux cours en ligne menant à un certificat. Ces cours sont offerts gratuitement à toute personne intéressée, en un seul clic sur le site Web de la CAT.

Les trois nouveaux cours portent sur l'ergonomie, la création d'un programme de protection respiratoire ainsi que les programmes de protection de l'ouïe.

« Les cours ont pour objectif de transmettre aux travailleuses et travailleurs comme aux employeurs des connaissances et des idées pratiques portant sur les enjeux de santé et sécurité au travail et d'indemnisation des accidents de travail, explique Danny Miller, directeur de la Division de la santé et de la sécurité au travail pour la CAT. Depuis le lancement des cinq premiers cours, en mai 2024, plus de 400 personnes se sont inscrites aux cours et nous avons remis 516 certificats de formation. »

Tous les cours sont adaptés aux lieux de travail de l'Île, puisque le contenu s'appuie sur la législation existante dans la province. L'apprentissage se fait de façon autonome, et lorsqu'une personne termine un cours, elle reçoit un certificat de formation de la CAT. Les cours peuvent être suivis individuellement ou être intégrés à une séance d'orientation en matière de sécurité ou à un programme de sécurité au travail.

En plus des cours en ligne menant à un certificat, la CAT offre gratuitement des possibilités d'apprentissage en personne et en direct en ligne de septembre à juin, ainsi que des webinaires préenregistrés sur un éventail de sujets. Les employeurs peuvent également planifier des ateliers en milieu de travail, qui sont aussi offerts sans frais. La CAT organise en outre une conférence annuelle sur la santé et la sécurité au travail, qui comprend une dizaine d'ateliers. Pour accéder aux cours en ligne, veuillez vous rendre sur le site web de la CAT (wcb.pe.ca) et cliquer sur le bouton « FREE Online Courses ».



La CAT est au service de près de 6 800 employeurs et de plus de 89 000 travailleuses et travailleurs partout à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle s'associe aux employeurs et aux travailleuses et travailleurs pour instaurer des lieux de travail sains et sécuritaires et favoriser le rétablissement en cas de blessure, grâce à l'application de la Workers Compensation Act (loi sur les accidents du travail) et de l'Occupational Health and Safety Act (loi sur la santé et la sécurité au travail). Les blessures graves et explosions en milieu de travail doivent être signalées à la ligne d'urgence de santé et de sécurité au travail, accessible 24 heures sur 24, au 902-628-7513.

-30-

Pour plus d'information, communiquez avec l'équipe des communications de la CAT, à news@wcb.pe.ca ou au 902-388-8671.